Français

Nous attirons votre attention sur le fait que contrairement aux autres matières, qui seront évaluées en Terminale, l'épreuve de français du baccalauréat a lieu en fin de première. Il est donc impératif que les élèves, quelles que soient les spécialités qu'ils ont choisies, s'investissent dans l'apprentissage du français dès la rentrée et de manière régulière et approfondie, tout au long de l'année. Au-delà de cette échéance, il ne faut pas oublier que le français est une matière centrale dont la maîtrise est indispensable pour les autres matières qui présentent toutes une part importante d'expression écrite et orale.

L'enseignement du français, en classe de première, qui est axé sur une étude approfondie de la littérature française, s'articule autour de quatre objets d'études, correspondant aux quatre grands genres littéraires : Le Roman, la Poésie, le Théâtre, et l'Argumentation. Chacun de ces genres présente des caractéristiques d'écriture et de lecture qui lui sont propres et que nous étudierons de manière approfondie à travers l'étude des œuvres au programme, mais également à travers des lectures complémentaires dans lesquelles vos enfants devront s'investir avec sérieux pour enrichir leur culture personnelle mais aussi pour répondre aux exigences du baccalauréat.

Pour chaque œuvre au programme, nous étudierons en classe de manière méthodique et approfondie un certain nombre d'extraits qui feront l'objet d'une interrogation orale au baccalauréat, d'où l'intérêt d'un investissement constant et d'une participation active en classe pour s'approprier les textes. Pour préparer l'épreuve écrite, les élèves s'entraîneront tout au long de l'année aux deux exercices que sont la dissertation sur œuvre et le commentaire littéraire, dont la méthodologie, avec laquelle ils auront été familiarisés en 2nde, sera travaillée en classe. De même, les élèves auront régulièrement à produire des écrits d'appropriation. D'autre part, l'étude de différentes notions de grammaire accompagnera chacune des séquences étudiées.

L'épreuve orale de français, dont la durée sera de 20 minutes (préparation de 30 minutes), consistera en un exposé de 12 minutes au cours duquel l'élève fera une analyse détaillée d'un des textes étudiés en classe puis répondra à une question de grammaire. Cet exposé sera suivi d'un entretien de 8 minutes au cours duquel le candidat devra présenter une des œuvres étudiées au cours de l'année et argumenter pour exposer les raisons de son choix et les différents enjeux de cette œuvre. Cette première présentation donnera lieu à des questions de l'examinateur qui évaluera alors les connaissances de l'élève ainsi que ses capacités à répondre aux questions de manière fluide, construite et convaincante.

L'épreuve écrite, dont la durée sera de 4h, consistera à traiter au choix un commentaire littéraire ou une dissertation sur une des œuvres au programme. La liste des œuvres qui seront étudiées au cours de l'année sera communiquée dès le jour de la rentrée aux élèves, qui devront se les procurer le plus rapidement possible. Chaque œuvre devra être lue avec soin et devra faire l'objet d'une prise de notes. Les élèves auront également au minimum une œuvre complémentaire à lire pour chaque période de vacances. Toutes les lectures seront évaluées de manière régulière.